



*Israël notre olivier franc n° 3/2020*

## Election du Premier Ministre le 2 mars 2020

La vie politique intérieure en Israël a été particulièrement agitée en 2019 à bien des égards :

- Deux tentatives d'élection d'un Premier Ministre qui ont échoué en avril et en septembre 2019 pour absence de majorité à la Knesset (le Parlement),
- Emergence des « affaires » Netanyahu (4 au départ, 3 actuellement). B. Netanyahu est soupçonné, dans le cadre de ses fonctions d'avoir reçu des cadeaux de la part de chefs d'état et d'amis et d'avoir user de son influence pour faciliter deux dossiers. A ce jour il n'est pas jugé.

**C'est dans ce contexte particulier qu'auront lieu les élections du 2 mars. Pour comprendre celui-ci, et surtout pour prier, pardon, intercéder pour Israël, il est nécessaire d'avoir quelques bases sur le fonctionnement de cette vie politique d'une part, et d'autre part, de connaître quelques rudiments sur les ambitions des rivaux, et leurs moyens pour les atteindre. A tout ceci s'ajoute bien sûr la mise en place aléatoire, selon le Premier Ministre élu, du « deal du siècle » de Donald Trump » vers lequel tous les Israéliens ont les yeux fixés.**

### 1- Quel est le fonctionnement de cette vie politique ?

La politique en Israël s'exerce dans le cadre d'une démocratie parlementaire sans constitution mais dont les règles sont formalisées par des lois dites "fondamentales".

La séparation des pouvoirs est divisée singulièrement en quatre de la façon suivante :

- A la tête d'Israël il y a un Président, doté de peu de pouvoirs. Il est élu par la Knesset pour un mandat de sept ans, non renouvelable. L'actuel se nomme Reuven Rivlin.
- Le pouvoir exécutif est assuré par le Premier Ministre qui est le dirigeant du parti ou de la coalition de partis politiques, majoritaire à la Knesset. Il est validé pour la forme dans ses fonctions par le Président puis il nomme ses ministres pour constituer un gouvernement. Aujourd'hui il y a deux partis principaux, le Likoud de B. Netanyahu et Kahol Lavan (= Bleu Blanc) de B. Gantz qui regroupent chacun environ un tiers des députés. Les 40% restants se répartissent entre Israel Beitenu (= Israël notre patrie) de Avigdor Lieberman à hauteur de 8%, puis les deux partis religieux juifs pèsent environ 14%, et les partis arabes associés 10%. Le restant se dilue entre différents petits partis. On comprend alors combien il est difficile pour le vainqueur par le nombre de suffrages nationaux favorables, d'obtenir une coalition à la Knesset afin d'être nommé Premier Ministre ! On comprend également l'influence politique des "petits partis" de moins de 10% s'ils sont regroupés par un chef de file.
- Le pouvoir législatif est détenu par 120 députés élus pour 4 ans,
- Le pouvoir judiciaire, aux mains de 15 juges de la Cour Suprême, et surtout du Procureur Général (actuellement Avichai Mendelblit) qui a un pouvoir énorme sur la vie politique. Ces dernières années les excès d'interventionnisme juridique de la part de cette Cour Suprême ont provoqué de nombreuses demandes de limitations de pouvoir par les députés et par l'ancienne Ministre de la justice, des demandes également de changement sur la façon dont les juges sont nommés (ex : cet hiver, l'actuel Ministre de la Justice a dû annuler sa propre décision de nomination d'un juge ainsi que la cérémonie d'intronisation, alors qu'elle avait déjà commencé (!), face à l'oukaze, le décret, de A. Mendelblit !) Autre exemple, le même Mendelblit vient de refuser à B. Netanyahu le droit de bénéficier de dons par des sponsors américains qui voulaient contribuer au paiement à sa défense ! C'est le neveu qui va aider son oncle. Enfin je ne listerai pas ici les nombreuses décisions de la Cour Suprême qui ont carrément annulé des lois votées par la Knesset pourtant représentante du peuple souverain, comme celle de A. Mendelblit qui a provoqué ou du moins autorisé en janvier la création d'une commission d'enquête à la Knesset, ce qui serait illégal puisque la Knesset est dissoute depuis l'an dernier. Vous êtes dubitatifs ? Des journaux comme Jerusalem Post, ou Haaretz du 16/9/19 par exemple, signalent qu'il a fait annuler des opérations militaires de grandes envergures dirigées contre le Jihad Islamique Palestinien ... pour raison juridique.

## 2- Quelques rudiments sur les trois principaux rivaux :



- B. Netanyahu est à la tête du Likoud. Il se situe plutôt à droite. Actuellement il bénéficie du soutien des nationalistes, de certains travaillistes et des partis religieux représentatifs des juifs pratiquants qu'ils soient modérés, orthodoxes ou ultra-orthodoxes. B. Netanyahu a déjà été Premier Ministre de 1996 à 1999 puis il a réalisé trois mandats successifs de Premier Ministre depuis 2009. C'est lui qui a fait adopter la très fameuse "Loi-Nation" qui a fait couler beaucoup de salive et d'encre car c'est la première fois qu'Israël vote une loi qui s'apparente à une 'Constitution d'Israël' en officialisant le nom de l'Etat Israël, sa capitale, son drapeau, son hymne national, sa langue etc. C'est lui qui par ses décisions sur le travail, la fiscalité, l'aide aux entreprises a amené Israël là où il est en 2020 (8<sup>ème</sup> puissance mondiale, partenaire politique et économique incontournable des quatre grandes puissances USA, Russie, Chine, Inde, et pays arabes sunnites). J'arrête là car on pourrait me taxer de partialité alors que je suis factuel. Pour preuve, si le droit au bonheur, de la qualité de la vie, est un des droits fondamentaux que l'être humain demande à un élu, 89% des Israéliens sont satisfaits de leur vie actuelle (91% des juifs israéliens, 81% des arabes israéliens).



- Le parti Bleu Blanc a été créé au moment des élections d'avril 2019 par Benny Gantz, ancien chef d'état-major de l'armée et par trois autres anciens chefs d'état-major ou membres des différents gouvernements de B. Netanyahu. C'est une mosaïque hétéroclite qui regroupe différents partis, différents courants d'idées depuis le centre jusqu'à la gauche en drainant au passage les partis arabes. C'est donc un parti où les déclarations du leader se contredisent régulièrement car il essaie de ménager chacun des colistiers et où ceux-ci se contredisent entre eux. Un exemple, B. Gantz a dit au début de sa campagne qu'il était pour une solution à deux états, devant le tollé qu'elle a suscité il a refusé d'en reparler jusqu'à l'automne. Mais les partis arabes lui ont demandé de clarifier sa position. Il l'a fait en répondant qu'il prendrait des élus arabes dans son gouvernement ; cependant le 11 février il a déclaré 'la liste arabe ne siègera en aucun cas dans mon gouvernement'. Suite à la présentation du plan de paix de Trump qui reconnaît la souveraineté israélienne sur la rive gauche du Jourdain (Judée-Samarie) avec toutefois quelques zones restant à définir, il s'est prononcé contre puis il a rétrogradé en s'engageant s'il est élu 'à étendre la souveraineté israélienne sur la vallée du Jourdain et sur le mur de défense oriental en coordination avec la communauté internationale'. Donc avec les Arabes et l'Europe inclus ; à bon entendeur salut ! De plus Gantz a commis une erreur diplomatique majeure en emmenant avec lui à Washington son conseiller anti Trump qui a traité Trump de psychopathe et l'a comparé à Hitler. Dernier exemple parmi d'autres, Gantz a déclaré qu'il voulait un 'gouvernement d'union laïque', à présent il dit qu'il 'est désormais possible de s'entendre avec les juifs orthodoxes'. C'est donc un parti difficile à cerner, versatile, qui ratisse large pour obtenir des voix, pour lequel nombre de commentateurs politiques s'accordent à dire que la seule orientation fiable est celle de sortir Netanyahu du circuit.



- Avigdor Lieberman préside le parti nationaliste laïc Israel Beitenou (=Israël notre patrie) qu'il a créé en 1999. C'est un Israélien d'origine russe. Dès les années 1990 il se fait porte-parole des juifs russophones arrivés en Israël et il devient rapidement une personnalité éminente pour eux. Il a participé à divers

gouvernements (Sharon, Olmert puis Netanyahu dont il a été Ministre de la Défense jusqu'à ce qu'il démissionne en 2018 suite au cessez le feu entre Israël et le Hamas accepté par Netanyahu à qui il reproche de ne pas être assez agressif). Dans les semaines de négociations menées par Netanyahu pour former un gouvernement après les élections d'avril 2019, A. Lieberman a refusé de s'asseoir dans son gouvernement aux côtés des élus de la droite religieuse à qui il reproche des avantages injustifiés, selon lui, comme l'exemption du service militaire des étudiants ultra-orthodoxes, (ceux-ci ne représentent qu'une minorité d'exemptés, 1 ou 2 % de mémoire). Cette situation a conduit à l'échec de la formation d'un gouvernement et à la tenue de nouvelles élections. De plus A. Lieberman, comme plusieurs juifs de Russie, est peu enclin à la religion (influence communiste oblige). Son leitmotiv est donc 'je veux un état laïc à 100% et surtout pas un état Halakha'. Or la Halakha est un des fondements de toute la loi juive car elle est issue de la Thora et du Talmud ainsi que des midrashim qui encadrent la jurisprudence juive. Comme A. Lieberman représente la troisième formation politique du pays sa participation dans une coalition semble obligatoire. A ce titre les commentateurs le surnomment 'le faiseur de roi'. Le 14 /2 il a décidé de se rapprocher de Meretz, membre de l'internationale socialiste.

### 3- Conclusion et intercession pour Israël

Dans ce contexte politico-judiciaire inextricable dont Israël devra sortir un jour par une séparation législative des pouvoirs, et dans cette situation humainement très complexe jamais observée dans toute l'histoire du pays, quelle est la volonté de Dieu ? Comment orienter mon intercession pour Israël ? Prier pour qui ou quoi ?

Deux réalités sont claires et indubitables : le pays et son peuple appartiennent à Dieu et Il les a toujours conduits.

Donc je peux avec certitude prier pour que ce soit Lui qui construise la prochaine coalition, faire que des adversaires se réunissent et fassent des concessions.

Je peux également écarter de mes intercessions tous les éléments qui sont anti-bibliques. Or il y en a plusieurs.

Etant donné que la Parole dit « *c'est vous qui posséderez leur pays ; Je vous en donnerai possession. Je suis l'Eternel votre Dieu qui vous ai séparé des peuples* » (Lévitique 20 :24) je ne peux pas prier pour que s'accomplissent les projets visant à unir des Arabes dans un gouvernement ou visant à partager en deux la Terre Promise. D'autant plus que Dieu a dit à Abraham « *à l'égard d'Ismaël, Je t'ai exaucé (mais) J'établirai mon alliance avec Isaac* » (Gen 17 :20-21). Le partage des terres a donc déjà été effectué il y a 4000 ans ! C'est fait, consigné, scellé par le notaire céleste sur un acte notarié qui s'appelle l'alliance abrahamique. Or celle-ci est inconditionnelle contrairement à celle passée par Moïse qui est conditionnelle (si tu fais ceci tu seras béni, si tu ne fais pas cela tu seras etc). On ne peut pas revenir en arrière.

Je ne peux pas prier non plus pour un projet qui tend à écarter le peuple de Dieu de sa loi la Thora, et de sa culture. Or la deuxième signification de Thora est 'enseignement', ce qui ramène à la culture, à la culture biblique qui est la seule qui soit d'essence divine et que Dieu a demandé de transmettre de génération en génération « *ces commandements que Je te donne aujourd'hui, tu les inculqueras à tes enfants, tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras ...* » Deut 6 :6-7). De même je ne peux pas prier pour un projet 100% laïc qui écarte Dieu. Il faut se souvenir de la tristesse de Dieu lorsque son peuple a demandé un roi à Samuel « *c'est Moi qu'ils rejettent afin que Je ne règne plus sur eux* » (1 Sam 8 :7).

Alors après tous ces élagages que me reste-t-il comme axe d'intercession ? Toujours cette question : prier pour qui, ou quoi ?

Deux personnages de la Bible ont été dans la même interrogation que moi sur la volonté divine, David et Mardochee.

2 Samuel 12 : 15- 23 relate l'attitude de David au sujet de l'enfant, qu'il a eu de manière adultérine, après que l'Eternel l'ait frappé de maladie. Il n'a écouté que ce que son cœur lui disait. Le texte rapporte que David pria Dieu pour l'enfant, jeûna puis se coucha par terre, refusant de se laver, de se changer pendant sept jours. Car le 7<sup>ème</sup> jour l'enfant mourut. « *Alors, nous dit la Bible, David se leva de terre. Il se lava, s'oignit et changea de vêtements puis il alla dans la maison de l'Eternel et se prosterna* ». Ses serviteurs ne comprenaient plus rien et lui dirent « *que signifie ce que tu fais ? Tandis que l'enfant vivais tu jeûnais, tu pleurais et maintenant qu'il est mort tu te lèves et tu manges ! Il répondit : lorsque l'enfant vivait encore je jeûnais et je pleurais car je disais qui sait si l'Eternel n'aura pas pitié de moi* ».

Dans l'exemple de Mardochee, lorsque l'édit du roi fut publié demandant de tuer tous les juifs, Mardochee alla trouver Esther pour lui dire « *ne t'imagines pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs... car si tu te tais maintenant le secours et la délivrance surgiront d'autre part pour les Juifs... et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la royauté ?* » (Esther 4 : 12-14).

On retrouve la même expression « *qui sait si* » car dans les deux cas les intercesseurs ignorent le plan de Dieu. Dans le premier exemple on voit David intercédant assidument tout en se soumettant à la volonté divine à la fin. Le deuxième exemple montre que si on se tait Dieu agira quand même mais on passera à côté d'une bénédiction. Dans les deux cas les personnes se jettent à l'eau malgré tout, n'écoutant que leur cœur. C'est ce que Dieu nous demande, avoir un cœur comme le sien, pétri d'amour, pour défendre même une cause semblant perdue d'avance, comme l'a fait Moïse quand Dieu lui a dit « *laisse-moi détruire ce peuple et effacer leur nom de dessous les cieux* » (Deut 9 :14). Quand on intercède il faut se voir devant le tribunal de justice de Dieu dont parle Paul, devant le Père et Jésus qui nous encouragent « *Réveille ma mémoire plaidons ensemble, parle toi-*

*même pour te justifier* » (Es 43 :26). On ne peut pas réveiller la mémoire de quelqu'un sans une cause précise, ni sans argument. Nos intercessions ne peuvent en aucun cas être confuses, vagues, approximatives. Si on dit "Seigneur conduit toute chose pour qu'en Israël la situation s'arrange" ce n'est plus de l'intercession, c'est une demande sans implication personnelle. Il faut être un défenseur inconditionnel de ce que l'on pense être juste tout en restant soumis au verdict final, comme David, on l'a vu plus haut. Peut-on imaginer un avocat qui plaiderait une cause sans savoir vraiment laquelle, en étant imprécis, en n'ayant pas d'argument convaincant, en n'affichant pas clairement le but final pour lequel il se tient à la barre ? Qui sait si Dieu n'exaucera pas. Il a exaucé Mardochée et Esther, et d'autres. « Venez et plaidons dit l'Eternel » (Es 1 :18). **Alors,** « Approchons pour plaider ensemble » (Es 41 : 1) – « Approchons-nous avec une pleine assurance » (Héb 4 :16). (\*)

Intercédons pour LA solution à la situation actuelle en Israël, LA solution qui est sur notre cœur, qui nous semble juste ; c'est la volonté de Dieu. Prions pour un sujet précis, pour la solution qui nous semble être la meilleure selon notre cœur, tout en acceptant celle de Dieu au final. Prions selon notre cœur mais avec « nos tripes » si j'ose dire. Que le Saint-Esprit nous conduise chacun.

Avec mon chaleureux shalom.

Jean-Michel BUISSON – février 2020

(\*) relire si nécessaire le plaidoyer en deux parties de Moïse

- dans la première partie que l'on trouve dans Exode 32 : 11-14, Moïse réveille la mémoire de Dieu par deux questions et en Lui disant pour terminer « souviens-toi... »

- dans la seconde partie située dans Deut 9 : 25- 29, ce texte très court de quatre versets montre que Moïse emploie huit fois un verbe actif, puis il conclut par une évidence que même Dieu ne peut pas contester « *ils sont pourtant ton peuple* ».

La suite merveilleuse est racontée dans Deut 10 : 11 alors que Moïse rapporte qu'il avait été « *effrayé à la vue de la colère et de la fureur dont l'Eternel était animé contre vous jusqu'à vouloir vous détruire* » (Deut 9 : 19).